

## Conclusion

Nous voici arrivés au terme de cette journée. Avant d'esquisser une conclusion, je voudrais adresser des **remerciements**.

Remerciements aux **équipes de l'ACPR** qui ont préparé cette conférence, depuis l'**élaboration du programme** de la journée jusqu'aux **aspects les plus pratiques** et à leur **présence discrète et efficace** aujourd'hui pour nous permettre de profiter d'une journée particulièrement riche.

Remerciements à l'ensemble des **intervenants** qui ont accepté de venir réfléchir et débattre avec nous.

Remerciements à **vous tous**, et au-delà, à l'ensemble de nos **parties prenantes** que vous représentez aujourd'hui. Cela fait 15 ans que nous travaillons ensemble, permettez-moi de vous remercier pour ce chemin parcouru.

15 ans.

Notre conférence cette année célébrait le **15<sup>e</sup> anniversaire** de la création de ce qui était alors l'ACP, l'autorité de contrôle prudentiel.

Cette création tirait parti de **bases solides** (la Commission bancaire et l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles) mais elle était aussi un pari fait, au cœur d'une **crise financière** et en parallèle d'un **aggiornamento de la régulation financière** d'une ampleur inédite et dans la mise en œuvre duquel nous sommes encore engagés ; pari de **rénover notre modèle de supervision** en cherchant à développer une **perspective plus large, englobant à la fois** le secteur bancaire et le secteur de l'assurance, cherchant à créer des **ponts** entre nos métiers et à développer des **synergies**.

Ce pari a, il me semble, été couronné de succès comme en ont témoigné les interventions tout au long de la journée.

La **fusion de deux autorités**, de deux histoires, de deux cultures était, nous le savions, un **défi**, c'est aujourd'hui un succès. L'ACPR est une **autorité reconnue, en France comme à l'international**. Reconnue pour la **qualité de ses équipes et de sa supervision**. Reconnu pour son **exigence** et reconnue pour son **pragmatisme**.

Mais le succès se mesure aussi aux **défis auxquels nous ne nous attendions pas**. J'en retiendrai trois :

- la **mise en place du SSM** : il est évident que la mise en place de l'union bancaire a été un défi – un défi pour l'Europe, un défi pour le secteur bancaire mais également un défi pour la jeune institution que nous étions alors. C'est désormais **une réalité quotidienne** pour vous comme pour nous ;
- le **Brexit** : la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne a été une surprise pour beaucoup et un choc pour tous dans le secteur financier compte tenu de la place

unique de la City dans le système financier mondial. Le Brexit a aussi été un défi pour l'ACPR qui a eu à accueillir des dizaines de nouveaux acteurs. Un défi relevé avec succès si j'en crois les échanges que je peux avoir avec les institutions « impatriées » et les contacts que nous avons avec d'autres qui, convaincues de la qualité de la supervision française, envisagent leur développement à Paris ;

- le **Covid-19** : là encore un choc pour tous mais également, pour les équipes de l'ACPR, une occasion de faire preuve de robustesse et de réactivité. Au fond, le Covid nous a obligé à repenser certaines manières de faire. Pour ne retenir qu'un exemple, le développement de notre « approche par les risques » doit certainement beaucoup à notre expérience de cette période.

15 ans, c'est aussi un âge plein de potentiel auquel on se tourne naturellement vers l'avenir.

Je ne vais pas m'essayer à esquisser ce que seront les 15 prochaines années mais je peux vous partager trois certitudes sur les années à venir :

- **simplifier** : je l'évoquais précédemment, nous avons engagé, depuis plus de 15 ans, un aggiornamento inédit de la régulation financière.

Le renforcement de notre cadre réglementaire était indispensable et ses bénéfices nous sont apparus très clairement en mars 2020 à l'occasion de la crise puis de la réaction face au Covid-19 : je ne crois pas que le système financier du milieu des années 2000 aurait pu supporter le choc que nous avons connu à l'époque. Je ne crois pas, a fortiori, qu'il aurait été en mesure de soutenir l'économie comme il l'a fait par la suite.

Mais force est également de constater qu'il est également souhaitable de revisiter ce « nouveau cadre » pour le rendre plus cohérent, plus efficace, plus simple. Cette simplification qui n'est pas une dérégulation est une affaire de textes autant qu'une affaire de pratiques. L'ACPR est déterminée à avancer sur l'une et l'autre de ces deux dimensions.

- **rester vigilant** : j'ai évoqué quelques crises surmontées. J'aurais pu en citer de plus récentes – la crise énergétique suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie puis le choc de la remontée rapide des taux d'intérêt en 2022-2023 après une décennie de taux 0 ou négatifs.

Surmonter une situation de tensions, faire preuve de résilience, n'est jamais la garantie d'être prêt pour la prochaine fois.

Or, et nous l'avons vu aujourd'hui, le contexte reste complexe, avec des risques évidents et une incertitude forte.

Nous devons et devrons donc rester en alerte. Cela vaut pour les développements macroéconomiques et financiers dont nous avons l'habitude ou les développements géopolitiques dont nous avons redécouvert l'importance, mais aussi des aspects plus opérationnels, je pense notamment à la cybersécurité mais cette dimension trop souvent

négligée est bien plus vaste et recouvre aussi bien des enjeux d'**innovation** liés notamment à l'intelligence artificielle comme des enjeux de **gestion de systèmes déjà vieillissants**.

- **persévérez** : quelle que soit l'actualité, certaines tendances de fond vont perdurer et nous devrons y travailler, quel que soit l'état du monde, et probablement davantage qu'aujourd'hui – il s'agit du changement climatique, de la transition numérique mais aussi des évolutions démographiques.

Il s'agit de **tendances de fond** qui vont avoir un impact sur le système financier et sur l'analyse et les missions de l'ACPR.

Lorsque l'ACPR a commencé à travailler sur les enjeux liés au **changement climatique** c'était bien **à cause de et dans le cadre de nos missions**. Ce n'était pas un effet de mode qui serait aujourd'hui dépassé : le sujet reste toujours pertinent pour le secteur financier et l'économie dans son ensemble, il l'est donc toujours pour nous.

Lorsque nous avons mis en place le **pôle fintech**, ce n'était pas non plus un effet de mode mais le constat d'un **besoin de mieux comprendre, de mieux nous comprendre et de mieux vous accompagner**.

Tous ces sujets de transition resteront au cœur de nos préoccupations au cours des mois et années à venir et je forme le vœu que, dans ce processus de transformation, l'ACPR continue à **accompagner les acteurs avec compétence, exigence et pragmatisme**.